

De : D' Prosanto Chaudhury
À : Coordonnateurs-conseillers cliniques
Date d'entrée en vigueur : 2023-10-25
Renvoi : EVA-PON-001 Qualification d'un donneur et évaluation des organes
Objet : **Ajouts à l'évaluation rénale**

Veillez prendre note que...

1. Le point 6.5.6 est modifié et rédigé comme suit :

6.5.6 Rein

6.5.6.1 L'évaluation rénale doit comprendre :

6.5.6.1.1 Les résultats d'au moins une analyse d'urine.

6.5.6.1.2 La valeur de laboratoire de l'urée.

6.5.6.1.3 La valeur de laboratoire de l'hémoglobine glyquée (HbA1c).

6.5.6.1.4 La valeur de laboratoire d'un ratio protéine/créatinine urinaire.

6.5.6.1.5 La valeur de laboratoire d'un ratio microalbumine/créatinine urinaire.

6.5.6.1.6 Une tomodensitométrie ou échographie de l'abdomen documentée au formulaire EVA-FOR-013.FA *Évaluation radiologique abdominale / Abdominal Evaluation Form* ou joindre une copie de la note médicale, au besoin.

N.B. : Pour les offres provenant de l'extérieur, obtenir minimalement les évaluations décrites aux points 6.5.6.1.1 et 6.5.6.1.2.



Dr Prosanto Chaudhury, Directeur médical – transplantation d'organes